

meilleure méthode à suivre pour notre besogne, et je pense que ce devrait être sous forme d'interrogatoire. Je ne crois pas qu'il convienne actuellement de forcer le président des chemins de fer Nationaux du Canada et son nombreux personnel ici présents à écouter les allocutions ou commentaires que les membres du Comité désirent faire. Notre tâche, semble-t-il, devrait se restreindre pour le moment à des questions et réponses.

Vaut-il mieux limiter questions et réponses à un examen page par page des sujets du rapport ou de tout le rapport, franchement je n'en sais pas assez sur le problème pour proposer de méthode à suivre: commençons donc et nous verrons comment cela marche. Qui veut ouvrir le débat?

M. CARTER: Je désire être renseigné sur un point. Des questions traitées dans le présent rapport sont à l'étude à la Commission des Transports et à d'autres organismes. Ai-je raison d'en conclure que nous ne pouvons les discuter?

Le PRÉSIDENT: Je ne désire pas poser de règle à l'avance. Pour ma part, j'aime toujours que le travail du Comité se poursuive agréablement et tant que vous resterez dans de justes bornes, je n'interdirai pas les questions.

M. KNIGHT: Vous avez laissé entendre que ce pourrait être une perte de temps pour le président d'écouter les expressions d'opinion. En ma qualité de simple député, de membre du Comité, je ne prétends pas que nous ayons, surtout en matière financière, rien de bien important à alléguer, mais je crois qu'à titre de simples citoyens nous avons des points de vue dont le président du réseau devrait prendre connaissance, et votre réponse laisse entendre que si nous pouvons éviter maintenant une perte de temps pour le président, nous aurons peut-être l'occasion de nous reprendre plus tard.

L'hon. M. CHEVRIER: Je pense qu'elle se présentera lorsque nous aurons atteint le problème qui vous intéresse dans le rapport. S'il n'en est pas question en particulier, il y aura après l'étude du rapport occasion de soulever des questions d'intérêt général.

Le PRÉSIDENT: Pour que le travail se poursuive dans de justes bornes je crois que lorsqu'un membre a la parole et pose des questions il doit avoir seul le droit de parler, à moins évidemment qu'il accepte d'être interrompu.

M. GEORGE: Je veux simplement savoir s'il est possible de faire consigner au compte rendu le détail, par région, des deux principaux postes, recettes et dépenses, à la page 6.

M. GORDON: Si vous prenez la page 23, vous verrez le tableau général des recettes et dépenses d'exploitation, que nous y avons étalées. Le détail par région serait dans l'ordre des possibilités techniques mais ne renseignerait guère. Il nécessiterait bien de la besogne, car la circulation enjambe les régions, et il est malaisé de fixer exactement les recettes et dépenses appartenant à n'importe quelle région particulière. Nous avons fait la division par régions plutôt par commodité qu'en vue de l'analyse statistique.

M. GEORGE: Donc en d'autres termes, la région de l'Atlantique n'indique ni profit ni perte, suivant le rapport.

M. GORDON: D'après nos livres c'est le cas. Je crois que vous aimeriez que cela se fasse, mais vous allez vous jeter en toutes sortes de problèmes compliqués relativement à la région de départ et à celle d'arrivée, et je puis dire de nouveau que notre système de divisions régionales se fonde sur la circulation plutôt que sur les recettes et les dépenses d'exploitation.